



Principales décisions du conseil communal du 27 août 2019

Secrétariat communal

- Le conseil communal a modifié son règlement d'ordre intérieur et autorise désormais 3 interpellations citoyennes par séance
- Le conseil a modifié son tableau de préséance pour y faire entrer Mme Gilain, installée en qualité de conseillère communale depuis le mois de juin dernier
- Le conseil a approuvé le rapport de rémunération des mandataires qui reprend le traitement des membres du collège et les jetons de présence des conseillers communaux et personnes désignées par le conseil pour le représenter dans des organismes extérieurs
- Le conseil a pris acte de la reconnaissance de la Maison du Tourisme du Brabant Wallon en qualité d'organisme touristique

Affaires générales

- Le conseil a désigné les administrateurs de l'ASBL des classes et vacances pédagogiques qui octroient une aide financière pour les séjours pédagogiques pour les élèves de toutes les écoles de l'entité
- Le conseil a fixé le prix des repas proposés dans les écoles communales en fonction du nouveau marché
- Le conseil a pris acte du rapport d'activité de la maison de l'emploi pour l'année 2018
- Le conseil a désigné les citoyens qui seront membres de la commission communale mixte des Seniors
- Le conseil a désigné les citoyens qui seront membres de la commission communale mixte « Santé et bien-être »
- Le conseil a approuvé une motion demandant au Ministre de retirer sa décision d'interdire les tracteurs sur la N25 et rappelant la demande de diminuer la vitesse autorisée sur la N25 à 90 km/h

Finances

- Le conseil a pris acte de l'approbation par les autorités de tutelle de la 1ère modification budgétaire et des comptes de l'exercice 2018
- Le conseil a approuvé une deuxième modification budgétaire
- Le conseil a approuvé le budget 2020 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy qui prévoit des dépenses et recettes à hauteur de 10.411 € et une part communale de 8534 €.

Travaux

- Le conseil a approuvé un marché de service pour la désignation d'un auteur de projet pour la construction de 2 classes à l'école de Baisy-Thy. Le marché est estimé à 40.000 € TVAC.
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour la réalisation de trottoirs dans l'entité. Le marché est estimé à 99.958 € TVAC.
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour la construction de vestiaires et cafétéria pour le FC Genappe. Le marché est estimé à 1.698.000 € TVAC. Des subsides seront sollicités auprès du service Infrasport de la Région wallonne.
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour la finalisation de la voie verte, du chemin Colau Pirette vers le chemin de la Chiffane. Le marché est estimé à 173.500 €
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour des réfections de voirie dans le cadre du plan d'investissement, subsidié à 50 % par la Région wallonne. Le marché est estimé à 460.000 € et concerne la réfection de la rue de la Tourterelle et le chemin de la Biecquenée à Houtain-le-Val, la rue du Pont à Ways et la rue Wilquet Werner à Glabais.

Urbanisme

- Le conseil a approuvé une modification du périmètre proposé pour la nouvelle opération de rénovation urbaine
- Le conseil a approuvé le règlement d'ordre intérieur de la nouvelle CCATM et le montant des jetons de présence
- Le conseil a désigné le président et les membres de la nouvelle CCATM qui entrera en fonction dès l'approbation par le ministre régional